



202212- 04

mairie
ti kerEnvoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Affiché le
ID : 022-212200349-20221212-202212_04-DE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**-----
SEANCE DU 12 Décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 Décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Julie MALÉGOL, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE COANT, Briec CALVARY, Jérémie LE BARON, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN, Sylvie LE CARVENNEC

Procurations :**Absents :****Date de convocation : 2 Décembre 2022****Secrétaire de séance : Pauline UNVOAS****Objet : Tarif location de salle et matériel**

Monsieur Le Maire rappelle que les tarifs de location de salle et de matériel n'ont pas été revu depuis 2016.

Il est donc proposé au Conseil Municipal les tarifs suivants pour la location de la salle polyvalente et du matériel à partir du 1^{er} Janvier 2023 :

<u>ASSOCIATIONS CAVANNAISES</u>		
REPAS DANSANT	200	
FEST NOZ/FEST DEIZ/BAL	150	+ 30 (utilisation cuisine)
VIDE GRENIERS, BEBE PUCES, MARCHES	100	
LOTO	100	
SPECTACLE (Entrées payantes, participation, libre)	130	
SPECTACLE (offert au public)	80	
MISE A DISPOSITION SALLE SEULE OU AVEC CUISINE	80	
CONCERT (Entrées payantes, participation .libre)	150	
MISE A DISPOSITION CUISINE SEULE	30	
MISE A DISPOSITION DE FACON REGULIERE(périodique)	200	
MISE A DISPOSITION A UN PROFESSIONNEL(périodique ou ponctuelle)	200	
ASSOCIATIONS EXTERIEURES (soumis à accord du Conseil Municipal)	300	
<u>LOCATION SALLE AUX ENTREPRISES</u>		
REUNIONS	150	
REUNIONS ET/OU REPAS	250	
<u>PARTICULIERS DE LA COMMUNE</u>		
COCKTAIL	100	

REPAS DE FAMILLE	300	
CAUTION (toute location)	400	
CASSE-PERTE		
ASSIETTE	3	
VERRE	2	
COUTEAU/ FOURCHETTE	1	
Autres accessoires		valeur de remplacement
LOCATIONS HORS SALLE		
Tables sur tréteaux + Bancs	5	
Couverts (forfait)	30	

Il est proposé un tarif de location de la Maison des Arts de 60 €

Le Conseil Municipal :

Vu les nouveaux tarifs de location

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs de location de salle et de matériel

Il est proposé au Conseil Municipal,

- **D'approuver** les tarifs et d'autoriser Monsieur Le Maire a les faire appliquer à partir du 1^{er} Janvier 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à appliquer les nouveaux tarifs de location de salle à partir du 1^{er} Janvier 2023.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Maurice OFFRET

